



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

CRÉATION DES DREX : DES FUSIONS À MARCHÉ FORCÉE !

Lors de la CDSP nationale du 27 septembre dernier, un énième projet de réorganisation a été présenté par la BGNP. Il se caractérise par la création d'immenses Directions Régionales calées sur les périmètres des régions administratives. Ces 14 futures DREX (Directions Régionales Exécutives) seront opérationnelles à partir de septembre 2023 après les retours des expérimentations lancées dès janvier prochain en PACA, Bretagne et Île de France Est (fusion des DR IdF Sud et IdF Est).

Il s'agit d'un projet d'ampleur, mené tambour battant, sans aucun cadre pour construire un dialogue social exigeant qui permette un véritable suivi de l'accompagnement social des collaborateurs impactés. **La CFDT dénonce cette attitude de la BGNP qui confond information/concertation avec négociation.**

■ Quelle est la raison d'être de ce projet ?

On la cherche désespérément. On nous sert toujours la même chanson : « Améliorer la performance au service des clients, responsabiliser les DS sur leur zone de chalandise, simplifier la vie des secteurs... ». Mais rien n'indique que l'on ne retombera pas dans les travers de MC2 qui devait donner aux DS « les clés de la réussite ». On a vu les résultats... Cette fois, ce serait la bonne avec la mise en place « d'une organisation en amont qui libère le secteur de tout ce qui peut compromettre sa performance au service du client ». Depuis le temps où l'on nous parle de **responsabilisation et d'autonomie** (on peut remonter à la fameuse « brique de base »...) les déceptions se sont accumulées et la crédibilité de la BGNP est proche de zéro !

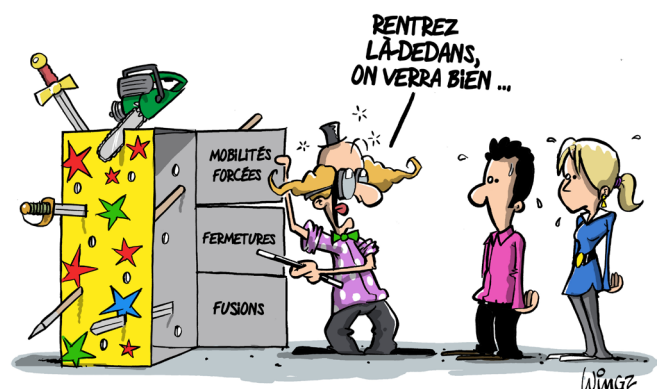
Vouloir **renforcer la proximité** en créant d'immenses régions exécutives relève à priori du paradoxe, d'autant que les distances ne manqueront pas de générer des problèmes de fonctionnement. Sans **véritable étude d'impact**, la BGNP pense avoir trouvé la parade avec le principe de DREX multi-sites (équipes pouvant être sur plusieurs sites). Les réponses aux appels à candidatures apporteront une première réponse...

■ Une valse à trois temps !

Les trois temps du projet : préparation-construction-mise en œuvre, seront effectués en trois mois sur les DREX en expérimentation ! Ce calendrier hyper-tendu ouvre la porte à tous les dérapages lors des **appels à candidature**. L'accompagnement risque fort de laisser la place à la loi du plus fort et dans ce cas, **le gagnant a toutes les chances d'appartenir à la DR qui absorbe les autres** (voir l'exemple de la DR Paris).

On nous promet que personne ne sera laissé au bord du chemin... mais les promesses n'engagent que ceux qui les croient ! D'ailleurs cet engagement se heurte au projet lui-même qui précise que les collaborateurs non retenus auront dans un premier temps des lettres de mission et ils devront ensuite construire un autre parcours professionnel.

RÉORGANISATION DES SERVICES



La CFDT

1^{ère} syndicat de France



Adhérez en ligne

CFDT SF3C
23 rue d'Alleray 75015 Paris
Tél : 01 40 29 82 00
Fax : 01 40 29 82 10
contact@cfdt3c.org
www.cfdtsf3c.org





SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

VITAMINEZ LE
DIALOGUE SOCIAL !



Nous devons donc avoir une vigilance redoublée car se sont des situations très pénibles et déstabilisantes.

Pour la CFDT, à l'instar de ce qui est fait sur la BSCC, **il aurait été préférable d'avoir un accord cadre avec un accompagnement social négocié et des commissions de suivi pour faire du cas par cas.**

■ Le dialogue social local est un gros mot sur la BGN !

► Le dialogue social risque fort de se résumer à des CDSP et à des CHS-CT d'information et de consultation. Pour la CFDT, c'est inacceptable ! **Sur l'Île de France nous ferons tout pour contrôler le processus et suivre attentivement toutes les alertes que vous ne manquerez pas de nous signaler.**

► Les mesures d'accompagnement sont limitées aux accords BGN de décembre 2021 sur l'évolution professionnelle et à « La Poste engagée avec les postiers ».

► L'instance de coordination des CHS-CT (IC-CHSCT) obligatoire lorsque plusieurs CHS-CT sont impactés n'a pas été constituée, chaque CHS-CT de DR bricole dans son coin.

► Pour les instances (CHSCT et CT) rattachées aux futures DREX, la DR qui « absorbe » fera une synthèse par addition de l'existant...

► Enfin, tout cela nous semble pour le moins précipité à la veille des prochains CSE courant 2024. Espérons qu'un éclair de lucidité permettra un minimum de **cohérence entre les périmètres CSE et DREX...**

Pour la CFDT rien ne saurait justifier que la BGN passe ainsi par profits et pertes les contraintes d'un nécessaire dialogue social. Nous ne nous satisferons jamais des belles paroles. Sur un tel dossier, nous exigeons des actes qui permettent aux représentants du personnel de jouer à la fois leur rôle de proposition et de contrôle dans l'accompagnement individuel.

Si la CFDT ne conteste pas que le client soit au cœur de la stratégie de l'entreprise, nous voulons veiller à ce que tous les postiers qui sont sa principale richesse soient bien placés au centre des différents projets.

Vous pouvez compter sur la CFDT, elle sera à vos cotés !

ÉLECTIONS CAP-CCP LA POSTE

Du 5 au 8 décembre 2022



**Votre Vote
Nos Actions
— Votez CFDT —**

